

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2015 B 02333

Numéro SIREN : 804 264 018

Nom ou dénomination : 8-C

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2018 sous le numéro de dépôt 23507

23507



N°RCS : 804264018

N°Gestion : 2015 B 2333

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NICE**

EXPEDITION

certifiée conforme à l'original, délivrée sur papier libre.

Le Greffier

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a few strokes.

ORDONNANCE

8-C

N°RCS : 804264018

N°Gestion : 2015 B 2333

N°2018O03829

Nous, Jean-Marcel GIULIANI,
Président du Tribunal de Commerce de NICE,
Assisté du greffier,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu les dispositions de l'article L.225-100 du Nouveau Code de Commerce,

Vu l'article R. 225-64 du code de commerce,

Ordonnons que soit prorogé jusqu'au 30 septembre 2018, le délai au cours duquel devra être réunie l'Assemblée Générale Ordinaire de la SAS 8-C 1 Av Auguste Vérola 06200 NICE appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Liquidons les dépens à la somme de 31,27€. (trente et un euros et 27 cts)

Fait à NICE en notre cabinet,
Le 4 juillet 2018

Le Président
M. Jean-Marcel GIULIANI

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and loops.

Le Greffier
Mme Danielle LUCHE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop followed by a few smaller strokes.

**REQUETE À MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
NICE
AUX FINS DE PROLONGATION DU DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLEE
GENERAL ORDINAIRE ANNUELLE
(Article R.225-64 du code de commerce)**

A LA REQUETE DE :

Monsieur GOURDON Jean-Rémi, Président

Agissant au nom de la société 8-C,
SAS au capital de 6.500,00 euros,
ayant son siège social à 1 Avenue Auguste VEROLA 06200 NICE,
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NICE, sous le numéro 804264018.



A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Que la société SAS 8-C clôture son bilan chaque année le 31 décembre et dispose d'un délai prenant fin le 30 juin pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément à l'article L.225-100 du Code de Commerce ;

Que la société ne pourra pas réunir l'Assemblée dans les délais légaux pour les motifs suivants : restructuration de la société pour faire face à des difficultés économiques, qui la prive d'une partie de son personnel administratif et allonge considérablement le traitement des données administratives.

PAR CES MOTIFS :

Monsieur GOURDON Jean-Rémi, Président demande qu'il plaise à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de NICE, conformément aux dispositions de l'article R.225-64 du Code de Commerce, de prononcer exceptionnellement la prolongation jusqu'au 30 septembre 2018 du délai de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la société 8-C, ci-dessus désignée, devant être appelée à délibérer sur le bilan et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

**FAIT A NICE
LE 22 juin 2012
EN DEUX EXEMPLAIRES**

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Monsieur GOURDON Jean-Rémi.